

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

PARCOURS SÛRETÉ, URGENCE, SÉCURITÉ

Semestre 9

UE1: Administration de service

8 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 26h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	90	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	90	100%	

Certification-qualité de service

Présentation

- Charte de la laïcité
- Le référentiel Marianne
- La charte du contribuable
- La certification "Qualifrances"
- Le contrôle interne de la qualité

L'exposé théorique sera suivi d'illustrations, d'études de cas et de mises en situation.

Administration et développement durable

Présentation

Le développement durable dans les projets publics

Le cours sera organisé en 3 parties. Il deviendra de plus en plus concret au fur et à mesure de la progression. La troisième partie sera la plus importante et sera porteuse de la plus grande valeur ajoutée. Elle permettra des mises en situation des étudiants.

1. Cadrage

Cette première partie a pour objectif de :

- fournir les éléments de définition de ce qu'est le développement durable
- montrer les déclinaisons des grands principes définis à l'échelle mondiale aux différentes échelles plus proches de nous

A. D'un concept très large à une prise en compte locale :

- La définition à l'échelle mondiale
- Les conférences : Kyoto, Rio...
- Les objectifs millénaires pour le développement durable

B. La prise en compte à l'échelle nationale

- La définition INSEE
- Les indicateurs du développement durable

C. L'intégration des démarches de développement durable

2. La prise en compte du développement durable dans les politiques publiques d'aménagement

Cette deuxième partie a pour objectif de montrer au travers de quelques exemples concrets, la traduction des principes internationaux et des engagements de la France concernant le développement durable. Cette partie identifiera les différents acteurs, notamment publics, et leurs interventions respectives.

Les interrelations entre les différentes échelles de mise en œuvre de ces politiques seront mises en évidence.

A.A l'échelle nationale

- Le développement des Energies marines
- La réduction de la production des GES (Gaz à Effet de Serre) est au cœur des objectifs internationaux. Ces objectifs sont traduits nationalement par des objectifs en terme de production d'énergie. Le développement des énergies marines participe de cette politique. Les implications de ce développement vont bien au-delà de la production d'énergie. De nombreux acteurs publics sont mobilisés autour de cette filière. Il s'agira donc de les identifier, de définir leur intervention et de l'analyser.

B. A l'échelle locale

Les extractions de granulats/ La gestion des produits de dragages

Les extractions de granulats sont indispensables à notre économie. Cette activité économique essentielle rencontre de plus en plus de difficulté à se développer. Il est cependant nécessaire de concilier une nécessité économique et des oppositions locales. Cette activité est symbolique des évolutions nécessaires des exploitants et des acteurs publics pour prendre en compte l'évolution des sensibilités des populations concernées.

La gestion des produits de dragages est un deuxième exemple de l'évolution nécessaire de la prise en compte par les acteurs publics de l'évolution des sensibilités des populations.

3. La concertation : un outil au cœur des politiques publiques pour la prise en compte du développement durable

Cette dernière partie s'attachera à montrer l'importance de la concertation dans le management des politiques publiques d'aménagement.

A. Qu'est-ce que la concertation ?

Concertation n'est pas communiquer. La concertation est une véritable démarche rationnelle menée tout au long d'un projet et étroitement liée aux autres pans des projets.

B. Pourquoi ?

Quelles sont les attentes, les objectifs de cette concertation ?

C. Avec qui ?

Qui sont les acteurs de la concertation ? Comment sont-ils identifiés ?

D. Un impératif de suivi et d'évaluation

La concertation doit être accompagnée d'un suivi fondé sur des critères d'évaluation qui doivent permettre de juger de la pertinence des actions menées, de leur efficacité. Cette évaluation permanente est aussi un outil d'échange entre les différents acteurs.

Compétences visées

- Evaluation du besoin de mise en place d'une concertation
- Organisation d'un plan de concertation avec les parties prenantes
- Mise en place d'outils de pilotage de la concertation

Marketing administration de service

Présentation

Objectif du cours :

Après en avoir analysé les valeurs et l'image de marque d'un territoire, d'une action, d'une institution..., élaborer et piloter une stratégie de communication, du diagnostic à son évaluation. Etre capable de piloter ou de manager un plan de communication au service de la promotion d'un territoire, d'une action d'intérêt général ou d'une politique publique.

Plan de cours :

- Spécificité de la communication publique
- Les composantes de l'image d'un territoire, d'une institution, d'un service public
- Elaborer une stratégie et construire étape par étape son plan de communication
 - Etablir le diagnostic
 - Proposer un positionnement
 - Déterminer les objectifs de communication et cerner les cibles
 - Définir le message et l'argumentaire
 - Elaborer le plan d'action
 - Evaluer les actions